

Copie de la
lettre de Alouinet

Monsieur

à M^r Charrier,
grand homme

1. original voy.
l'observation qui suit



J'ai l'honneur de vous informer que le 12^{to} je me suis présenté à la caisse de prêts pour y faire une demande, l'ayant comptable m'a accueilli par les injures les plus calomnieuses en me disant "Il faut que vous ayez bien du toupet à venir ici après avoir volé 30 f." Quand je voulus lui répondre il me saisit au collet et me traîna dehors en me signalant au concierge par ces mots : "Vous ne laisserez plus entrer cet homme là." Par là, il renouvelait l'odieuse inculpation dont vous avez connaissance et vous le savez très qu'une calomnie qui contraste avec la probité dont je fis preuve lorsqu'après avoir trouvé la somme de 1632 f 60 c^t en effets endossés en blanc par M^r Letellier, je fis mon devoir en les rendant au propriétaire à cette époque j'étais dépourvu de ressources pécuniaires puisque pour nourrir ma famille il me fallut recourir au pain de l'aumône de notre paroisse, je possède encore la carte qui jointe au certificat de M^r Letellier attestent que ma pauvreté égalait ma probité.

Depuis ma naissance je n'ai commis aucune bassesse n'ayant jamais cherché à voler ni à calomnier personne, mais il n'a pas plu à l'ignoble Calencot de se conduire ainsi, il m'a calomnié avec l'intention la plus barbare, celle de priver un honnête père de famille des ressources offertes aux chefs d'atelier de ma profession. Le sieur Calencot n'étant point chargé de fournir des renseignements sur le compte d'un emprunteur, je ne comprends pas

La puissance à me nuire puisque c'est vous qui correspondez
avec la commission exécutive pour cet objet; vous dont la
Déclaration écrite atteste n'avoir jamais attaqué mon honneur
et mes intérêts chaque fois que l'on vous a traqué une de
mes Demandes, conséquemment c'est le calomniateur
D'alençot qui est la seule cause de la position désespérée
où je suis, ayant mon épouse malade et deux jeunes
enfants; ~~et sans argent~~ sans ressources pour subvenir à leurs
besoins et sans argent pour obtenir justice de celui qui
me ravit ce qui me reste... L'honneur!

Je m'adresse à vous, Monsieur, comme au protecteur
-né des emprunteurs du dit arrangement, je oserais
méconnaître le caractère public dont vous êtes revêtu
si je tardais plus longtemps à réclamer votre médiation.
En attendant l'honneur de votre réponse,

Je suis etc.
21 Janvier, 1829.

Signé Aldinger

pour copie conforme, Trarnier

Obtⁱⁿ₁₁ Cette prétendue copie est au contraire l'original
copié par Aldinger qui non seulement me priva de l'utile
utile pour abattre les insolentes prétentions de l'agent
D'alençot. il me priva d'abord de lui aider à rédiger la plainte
qu'il voulait m'adresser par écrit

Chz

